

MASTER Sciences cliniques infirmières Spécialité Infirmier(ère) de pratiques avancées en GERONTOLOGIE

Responsable	Descriptions	Informations
Sylvie BONIN-GUILLAUME sylvie.bonin-guillaume@univ-amu.fr	Type de diplôme : Spécialité à finalité professionnelle Domaine : Sciences de la santé	Droits d'inscription : 256 € (formation initiale en 2016/2017) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté de Médecine

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Au terme de cette formation, les étudiants auront acquis les éléments de compétences dans le domaine des sciences cliniques infirmières en matière de :

- Gérontologie sociale
- Filières gérontologiques et coordination
- Chemins cliniques et projets de soins individualisés en gérontologie
- Processus de soins dans les situations gériatriques complexes
- Processus de soins lors des spécificités neurologiques, psychiatriques et comportementales du sujet âgé
- Conduite de projets chez la personne âgée en tenant compte de ses choix, et environnement et de la réflexion éthique
- Approfondissement en recherche.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence. Il permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier(ère) de pratiques avancées. Il permet aussi aux infirmiers(ères) de pratiques avancées d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé.

Il est donc logique que l'université propose dans le continuum de cette licence infirmière, des masters professionnels destinés à offrir à une faible proportion d'infirmier(ère)s licenciées des formations plus spécialisées, les positionnant sur un niveau intermédiaire dans les responsabilités de soignants.

De plus, il existe une très forte demande des établissements d'une formation de type Master car il n'existe pas d'offre de soins à ce niveau de formation intermédiaire. La complexité des parcours de soins des patients jointe à l'hyper spécialisation des

soins ainsi qu'à la nécessaire coopération des acteurs de santé font qu'il existe aujourd'hui un vide important qu'il faut combler.

L'intérêt des structures de soins tant publiques que privées semble important pour ce type de formation, comme en témoignent d'une part une régulière de l'inscription des étudiants, et d'autre part l'offre de terrains de stage.

Cependant, on peut d'ores et déjà constater une évolution professionnelle des titulaires du master, notamment dans la mise en place des maisons médicales et dans le cadre de la lutte contre la désertification en matière de santé. De plus, cette formation professionnelle qualifiante ouvre plusieurs options aux diplômés :

- L'utilisation de l'expertise en soins infirmiers dans la cadre défini pour l'exercice infirmier par le Code de la santé publique
- La contribution aux nouvelles formes de coordination prévues par la loi HPST 2009 (cf. art.51)
- L'inclusion dans un protocole de coopération (activités dérogatoires).

Enfin, une actualité récente fait état de la mise en place au sein du Ministère de la Santé d'une fiche métier « Coordinateur(trice) parcours patient » : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=183>

Le Plan Cancer 2014/2019 confirme cette évolution au niveau des pratiques avancées.

Depuis la création du master 2 spécialité gérontologie des fiches de poste ont été établies pour les structures suivantes : H.A.D, E.M.G, domicile, EHPAD, structures de soins non gériatriques.

De plus, le rapport PAERPA 2013 fixe les conditions favorables à l'émergence de véritables parcours de santé pour les personnes âgées : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000378/?xtor=EPR-696>

POURSUITE D'ÉTUDES

A terme, doctorat d'université.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Les stages ont lieu au sein d'établissements de proximité pour le master 1 et le master 2.

Concernant le master 2, ils ont lieu au sein de services hospitalo-universitaires de la Ville de Marseille, reconnus pour leurs compétences et leurs capacités de formation dans les domaines concernés par la spécialité, et plus précisément dans les hôpitaux de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Marseille (AP-HM), ainsi qu'au sein de l'Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer), et du Centre Gérontologique Départemental (CGD). Ils se situent à part égale en temps avec la partie théorique, ainsi le poids clinique revêt une grande importance.

Ils sont encadrés, suivis, supervisés et évalués par le responsable pédagogique de la spécialité sous l'autorité du responsable de mention et en collaboration avec le tuteur de stage.

Ils durent 4 semaines par semestre pour le parcours gérontologie.

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'ouverture internationale se fera à terme avec des établissements ayant déjà reconnu les « pratiques avancées » dans la profession des infirmiers(ères), dans les pays anglo-saxons et européens notamment.

Il existe également un projet de dialogue avec les professionnels canadiens déjà avancés dans le domaine de la réflexion de la structuration du métier d'infirmier(ère) de pratiques avancées.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Le MASTER 2 propose trois spécialités professionnelles qui s'articulent autour de la pratique avancée, dont :

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en GERONTOLOGIE

Lieu des cours : Faculté de Médecine de Marseille ou établissements hospitaliers proches (Hôpital Sainte-Marguerite AP-HM ...)

Lieu des stages : Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM) - Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer) - Centre Gérontologique Départemental (CGD)

Contacts

Contact : medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr
Responsable de mention : Professeur Philippe BER-

BIS

Spécialité Infirmier (ère) de pratiques avancées en Gérontologie

Responsable de spécialité : Professeur Sylvie BONIN-GUILLAUME

Responsable pédagogique : Elisabeth POULIN

FORMATION PROFESSIONNELLE

Par construction même de la formation, les stages de pratique clinique ont lieu au sein d'établissements de haut niveau universitaire et professionnel : Assistance Publique Hôpitaux de Marseille (AP-HM), Institut de Lutte contre le Cancer Paoli Calmettes (IPC), en partenariat avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de l'AP-HM.

Par ailleurs, des certifications peuvent être proposées en langues, en informatique et internet, ... Se renseigner auprès de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) : deve-contact@univ-amu.fr

FORMATION ET RECHERCHE

Afin de participer à la recherche clinique infirmière, des cours orientés vers la formation à la recherche ont été mis en place au sein des enseignements du Master 1 et du Master 2.

Le mémoire de recherche présente les résultats d'un travail personnel. Il s'agit pour l'étudiant de fournir la preuve qu'il est capable de mener une démarche de recherche de type scientifique et d'apporter des conclusions ou de mener une démarche interprétative explicitement présentée.

Il est possible de se diriger vers un doctorat à l'issue du M2 après concertation avec les responsables pédagogiques.

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

Le Master Sciences cliniques infirmier(ère)s est accessible en formation continue AMU - <http://www.univ-amu.fr/formation-continue>

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats seront acceptés après un examen sur dossier, ils doivent réunir les **trois** conditions suivantes :

-Etre titulaires d'un diplôme d'Etat Infirmier(ère) ou d'une équivalence européenne

-Posséder :

-une expérience de **4 années** équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer en M1

-une expérience de **5 années** équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer directement en M2

-Etre titulaires d'un Diplôme d'Université ou d'un diplôme Interuniversitaire

De plus, pour une entrée directe en M2 :

-Rédiger un dossier professionnel comprenant :

-un CV avec compétences développées (postes occupés, activités réalisées, responsabilités confiées)

-une lettre de motivation

-un projet professionnel (pourquoi je souhaite faire cette formation ? comment s'inscrit cette formation dans mon cursus professionnel ? comment vais-je réinvestir cette formation dans mon activité professionnelle ?...)

L'entrée directe en MASTER 2 est prononcée par le conseil de master composé d'universitaires et de professionnels de santé.

PUBLIC VISÉ

Le master Sciences Cliniques Infirmier(ère)s est proposé aux infirmiers(ères) formés dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et possédant une solide expérience professionnelle, accompagnée d'une ou plusieurs formations complémentaires prouvant qu'ils ont déjà fait la preuve d'un intérêt universitaire (voir conditions d'admission). En effet, la notion de « pratique avancée » induit une amélioration de la qualité des soins basée sur une expérience clinique approfondie.

MASTER 2

OBJECTIFS

L'objectif général est de rendre les participants capables de mettre en œuvre une compétence gériatrique globale :

Valoriser le savoir-faire gériatrique et la spécificité du soin en gériatrie et gérontologie

- Développer les compétences infirmier(ère)s du soin en gérontologie

- Permettre à des professionnels de santé de devenir des acteurs-clés pour mettre en place un projet de soin personnalisé au sein de l'environnement médical et social de la personne âgée et de son parcours de soins.

- Etre un acteur clé dans le parcours de soins de la personne âgée

- Favoriser et développer l'organisation et la continuité des soins en tenant compte des politiques gérontologiques et du contexte social

- Participer au développement de la recherche en gérontologie et à l'amélioration des pratiques.

Objectifs spécifiques :

- Concevoir, décider et conduire un processus de soin avec la personne âgée et son entourage dans les situations cliniques rencontrées en gériatrie

- Mettre en œuvre des attitudes et des comportements qui permettent l'expression des désirs et la prise en compte des choix de vie, les stratégies d'adaptation de la personne âgée dans son contexte de vie, en lien avec son entourage

- Intégrer dans le processus de soins la spécificité des pathologies neurologiques et psychiatriques et les questions d'ordre éthique dans les choix et les pratiques quotidiennes

- Mobiliser les acteurs concernés pour contribuer à la cohérence et à la continuité du projet de soin des personnes âgées

- Contribuer à améliorer les compétences du patient et de la famille, d'une part, de l'équipe, d'autre part

- Concevoir, conduire, mettre en œuvre et évaluer un projet dans tous les domaines du soin en gérontologie (éducation, prévention, soins, accompagnement, projet de vie...) en intégrant la recherche action.

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences cliniques

- Elaborer des projets de soins en tenant compte des facteurs de fragilité et de cascade d'événements défavorables chez la personne âgée en bonne santé, fragiles ou poly-pathologique et dépendante.

- Savoir utiliser les différents outils de l'évaluation gériatrique multidimensionnelle en fonction des situations cliniques et du projet de soins individualisé. Elaborer un projet de soins après une évaluation gériatrique multidimensionnelle

- Analyser un trouble du comportement, savoir se comporter de façon adaptée à ce trouble, élaborer le projet de soin individualisé et participer à l'éducation des aidants et des soignants.

- Permettre à l'IPA d'acquérir des compétences relationnelles et éthiques dans un contexte de soins complexe en gérontologie

- Consultations d'évaluation diagnostique

- Référent du parcours santé de la personne âgée

-Suivi global coordonné

-Continuité

-Conception, conduite et évaluation de projet de soin personnalisé

- Éducation thérapeutique de la personne et son entourage

Compétences en leadership

Organiser la continuité des soins en tenant compte des politiques gérontologiques et du contexte social
Organiser la continuité des soins dans le principe d'une coordination au sein de la filière gérontologique

- Animer, fédérer, mobiliser les différents acteurs

- Coordonner, conseiller, orienter, proposer des stratégies

- Conseiller dans les missions d'urgence et les gestions de crises

- Collaborer avec l'ensemble des intervenants auprès de la P.A

- Etre force de propositions dans les groupes de travail

Compétences en formation

- Développer une culture gérontologique auprès des professionnels et du public

- Renforcer le développement d'une culture d'évaluation et de prévention des risques

- Diffuser les bonnes pratiques de soins auprès des professionnels pour améliorer la qualité, la sécurité et la continuité des soins

- Développer une culture et une dynamique de bien-être auprès des professionnels

- Contribuer à une démarche réflexive auprès des professionnels

Compétences en recherche

- Rechercher, traiter, développer des données scientifiques

- Assurer une veille scientifique

- Conduire le développement des recommandations cliniques

- Favoriser les projets recherche en soins infirmiers

SEMESTRE 3

- Gérontologie sociale (3 cr)
- Processus de soins dans les situations gériatriques complexes (6 cr)
- Approfondissement en recherche (6 cr)
- Filières gérontologiques (3 cr)
- Méthodologie d'élaboration des parcours de soins (6 cr)
- Stage semestre 3 (6 cr)

SEMESTRE 4

- Processus de soins lors des spécificités neurologiques, psychiatriques et comportementales du sujet âgé (9 cr)
- Conduite de projets chez la personne âgée en tenant compte de ses choix, de l'environnement et de la réflexion éthique (3 cr)
- Stage semestre 4 (6 cr)
- Mémoire semestre 4 (12 cr)

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

